

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2017**

**MOTION DE SOLIDARITÉ AVEC LES POPULATIONS  
DE SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHÉLEMY, DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE**

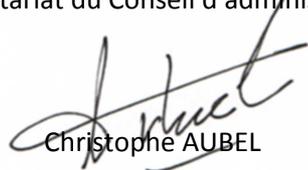
Les membres du Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, réunis à Paris le mercredi 27 septembre 2017, s'associent pleinement à la motion de solidarité avec les populations de Saint-Martin et Saint-Barthélemy adoptée par les membres de la Commission des Interventions le 13 septembre, à la suite de l'ouragan Irma.

Ils souhaitent en outre exprimer la même solidarité avec les populations de la Guadeloupe et de la Martinique et adresser leurs condoléances aux familles des victimes de l'ouragan Maria qui a frappé à nouveau la Caraïbe les 18 et 19 septembre, et apporter leur soutien aux personnels de l'Agence qui ont traversé ces événements dramatiques.

Ils souhaitent enfin, par une décision rapide, marquer leur détermination pour que l'Agence contribue avec volontarisme, dans le champ d'action qui est le sien mais au travers de mesures exceptionnelles, à l'effort de reconstruction et de restauration de milieux naturels dans cette zone remarquable par la richesse de sa biodiversité mais aussi par la force et le courage des femmes et des hommes qui y vivent.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Le Directeur général, chargé  
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

Le Président  
du Conseil d'administration,



Philippe MARTIN